



Alexis Réau/L'Équipe

Gérard Lopez, président du LOSC, sourit aux lèvres, derrière ses joueurs après une victoire en match amical contre Rennes (4-2), le 29 juillet 2017 à Villeneuve-d'Ascq.

Lille avance son cash

Rétrogradé à titre conservatoire en L 2, le LOSC veut convaincre aujourd'hui la DNCG qu'il peut se maintenir en déposant 80 M€ sur un compte bloqué.

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL PERMANENT
JOËL DOMENIGHETTI
(avec ARNAUD HERMANT)

LILLE - Le LOSC joue son avenir financier en L 1 ce matin au siège de la Direction nationale du contrôle de gestion (DNCG) où son président, Gérard Lopez (*), et son directeur général, Marc Ingla, sont attendus à 9 h 30. Une première audience préliminaire s'est tenue le 21 mai en présence des mêmes protagonistes. L'instance de contrôle de gestion a mis les points sur les i (voir ci-dessous).

En janvier, le club lillois avait obtenu du tribunal de commerce le report de l'assemblée générale chargée d'approuver les comptes de la saison dernière à juillet 2018. Aucune AG ne s'est d'ailleurs tenue depuis deux ans. En interne, le président, Gérard Lopez, affiche une confiance inflexible, persuadé que le maintien sportif en L 1 était l'étape la plus difficile. Pour y parvenir, il avait d'ailleurs promis à chaque joueur une prime de 50 000 euros.

Le dernier rapport public de la DNCG sur les comptes lillois 2016-2017 - saison où Michel Seydoux était encore président jusqu'en janvier 2017 - convoque pourtant l'inquiétude en termes d'endettement. Pour rappel, les recettes du LOSC hors mutations (55,43 M€) ne couvraient pas la masse salariale totale (58,85 M€). Les Dogues étaient également endettés à hauteur de 111 M€. Somme à laquelle il fallait ajouter 53 M€ de dette due à l'actionnaire. Avec un déficit d'exploitation de 60,1 M€, 40,5 M€ de pertes et le manque à gagner en droits télé entre la 17^e place obtenue et la 5^e place budgétée (environ 8 M€), ce rendez-vous matinal parisien est particulièrement décisif.

Gérard Lopez a promis de trouver de l'argent frais. Le 21 mai, la DNCG lui a demandé de garantir 80 M€. Soutenu par Elliott Management, un fonds d'investissement dit «vautour» - qui spéculait sur les dettes des entreprises ou des États en difficulté -, l'homme d'affaires hispano-luxembour-

geois va déposer ces 80 M€ sur un compte courant bloqué pour montrer sa solvabilité. D'où vient cette somme ? S'agit-il d'un montant emprunté au risque d'aggraver de manière quasi irréversible l'endettement des Dogues ? On parle désormais d'une fourchette entre 150 à 200 M€.

80 M€ de ventes de joueurs dans le budget prévisionnel

Début juin 2017, le club via sa holding luxembourgeoise Lux Royalty a déjà levé 140 M€ sous forme d'obligations convertibles. Il s'agit d'un emprunt «in fine» (on ne rembourse le capital qu'à la fin) portant sur quatre ans. Mais, chaque année, le LOSC devra s'acquitter des intérêts. Avec des taux annuels approchant les 20 %, cela fait une charge financière supplémentaire d'environ 30 M€ par an !

Dans une stratégie qui vise à maintenir en vie le club dans l'espoir qu'il décolle sportivement puis financièrement, Elliott a, là aussi, récemment mis la main à la poche, garantissant ces 30 M€ et la trésorerie jusqu'à fin juin 2018. Une société anglaise a aussi prêté 10 M€ cet hiver. Les salaires et les fournisseurs sont donc payés. Cette cavalerie financière - où les emprunts permettent d'en rembourser d'autres - peut-elle encore durer longtemps ?

Dans son budget prévisionnel 2018-2019, Gérard Lopez a pro-

grammé 80 M€ de ventes de joueurs. Ce «trading» est une ressource majeure dans son modèle économique. Mais la DNCG ne prend pas en compte les intentions d'achat. Elle exige des ventes fermes et définitives. On ne voit pas non plus pourquoi Elliott abandonnerait tout ou partie de ses créances pour les transformer en fonds propres.

Reste à savoir si la DNCG acceptera le principe du cash déposé. Dans le cas contraire, l'AC Ajaccio, défait en barrages L 2 - L 1 par Toulouse (0-3, 0-1), reste à l'affût. Gérard Lopez pourrait dénoncer une injustice et argumenter que son compte bancaire est bien rempli. En revanche, si le LOSC est maintenu en L 1, ce qui est aujourd'hui possible, la DNCG peut accompagner cette décision de mesures coercitives (encadrement pour partie de la masse salariale, interdiction de transferts onéreux ?). Il n'est pas non plus acquis que l'instance de contrôle communique ce mardi. Sa décision peut être mise en délibéré jusqu'au mois de juin. Le temps de bien vérifier les garanties déposées par Gérard Lopez. Mais ce dernier s'est donné une chance de continuer en L 1 une saison de plus. **FE**

(* Sollicité le 24 avril, Gérard Lopez avait refusé de répondre aux questions économiques que nous lui avions transmises. Il voulait se contenter du sportif. Nous avions choisi de ne pas donner suite.

PROGRAMME DE REPRISE DES CLUBS DE LIGUE 1

Lundi 25 juin : Nîmes, Nantes.
Mercredi 27 juin : Lille, Strasbourg.
Jeudi 28 juin : Monaco.
Vendredi 29 juin : Bordeaux, Reims, Saint-Étienne.
Lundi 2 juillet : PSG, Marseille, Angers, Rennes, Amiens, Nice, Guingamp.
Mardi 3 juillet : Dijon, Caen.
Mercredi 4 juillet : Lyon.
Les dates de reprise de Montpellier et Toulouse ne sont pas encore connues.

agenda

demain	
Festival international	
Écosse Espoirs 19 h 30	
France U20	belN Sports 2
jeudi	
Coupe de France femmes finale	
Paris-SG 21 h Lyon	
Eurosport 2 et France 4	
vendredi	
équipe de France amical	
voir pages 2-3.	

Les conditions du maintien

Après avoir rétrogradé Lille en L 2 à titre conservatoire avec interdiction de recruter cet hiver, la Direction nationale du contrôle de gestion (DNCG) a posé des conditions pour ne pas mettre en œuvre la relégation administrative envisagée. Pour se maintenir en L 1, le LOSC doit :

1. Procéder à une recapitalisation (obligation légale).
2. Garantir le bon fonctionnement économique de sa saison 2018-2019.
3. Apporter des fonds propres en provenance de l'actionnaire.

Expresso

Un directeur général pour l'OM

Ancien directeur marketing du FC Barcelone passé ensuite par l'AS Rome, Laurent Colette est le nouveau directeur général de l'OM, a annoncé hier matin le club via un communiqué. Ce Franc-Comtois de cinquante-cinq ans, qui a fait ses classes chez Nike, intègre le comité exécutif du club, « dont il pilotera et coordonnera les travaux », explique l'OM. « Son goût pour l'international, son expertise du football dans des clubs de référence, sa maîtrise des principaux enjeux économiques et financiers faisaient de lui le candidat idéal », ajoute le président marseillais, Jacques-Henri Eyraud.

Décès de Serge Dassault

Décédé hier à quatre-vingt-treize ans, Serge Dassault était un industriel, un homme politique et une des plus grosses fortunes de France. Mais il fut aussi, de 2004 à 2007, le propriétaire du FC Nantes, via l'acquisition de la Socpresse (Le Figaro, L'Express, etc...). Il confia dès juin 2005 la présidence du club à Rudi Roussillon. En 2007, le club est relégué en L 2 après 44 saisons d'affilée dans l'élite. Serge Dassault, qui n'a jamais voulu du FCN et qui s'était attiré la colère des supporters, a alors revendu le club à Waldemar Kita, l'actuel président.

Nancy : les repreneurs devant la DNCG le 12 juin

Après vingt-quatre années marquées par la présidence de Jacques Rousselot, Nancy travaille sur le passage du club sous pavillon américain, par le biais d'un fonds d'investissement américain. Pour occuper le poste de président, les repreneurs auraient choisi Jean-Michel Roussier, l'ancien patron de l'OM (1995-1999) et directeur de campagne de Rousselot quand ce dernier avait brigué la tête de la Fédération française l'année passée. Mais il faudra d'abord convaincre la Direction nationale du contrôle de gestion (DNCG) de la fiabilité du nouveau projet. Le rendez-vous a été repoussé du 3 au 12 juin. L'effectif professionnel, lui, reprendra le 20 juin pour préparer la saison 2018-2019. **F. T.**

Espagne : Carvajal rejoint sa sélection

La Fédération espagnole a annoncé hier que Dani Carvajal allait rejoindre la sélection en stage de préparation pour la Coupe du monde, malgré la blessure à la cuisse qu'il a subie samedi avec le Real Madrid lors de la victoire contre Liverpool en finale de Ligue des champions (3-1). Selon la Fédération, le latéral droit « souffre d'une blessure au muscle ischio-jambier droit. [...] Il va entamer sa guérison avec le staff de l'équipe nationale ».

